



«LA MAIN DANS LA MAIN» : Bureau de dépôt : 5000 NAMUR 1 - Prix : 1 Euro - Mensuel n° 218 Février 2004 - Ed. resp. : Andrée Defaux - 64, rue Pépin 5000 Namur.

## UNE PRIORITE

**Dire  
la réalité des plus pauvres**



Tel administrateur de biens n'est pas chaud pour payer le loyer parce que le conjoint ne lui revient pas. Il va falloir quitter le camping pour vivre dans un logement comme tout le monde. Tel travailleur social impose à une personne sa façon d'agir parce que c'est le bon sens de réagir comme ça...

Au nom d'une certaine conception de "l'honnête homme", des services, des institutions décident que les plus pauvres doivent vivre selon le modèle dominant (ce qu'eux décident comme étant bon pour tout le monde). Ils seront aussi évalués en fonction de ce modèle. On nie ainsi radicalement leur réalité : une vie de misère et d'écrasement. Pour les militants de LST et pour le journal LA MAIN DANS LA MAIN, la priorité est de partir de ce que vivent les plus pauvres, de le rendre public, de construire le présent en solidarité en tenant compte de l'histoire et des projets de chacun.

Fabien Lardinois

# N° 218

# SOMMAIRE



**L • S • T**  
**LUTTES  
SOLIDARITES  
TRAVAIL**

Rue Pépin, 64 • 5000 Namur  
Tél. : 081 / 22 15 12  
Cpte : 001-1237833-92

Bureau de dépôt :  
5000 NAMUR 1

Prix : 1 Euro  
Mensuel n° 218  
Février 2004

Ed. resp. : Andrée Defaux  
64, rue Pépin 5000 Namur.

- Andenne 2
  - Retour au cocon familial
- Namur 3
  - Temps d'arrêt
  - Je soude des bateaux
- Ciney-Marche 4
  - Nous sommes des êtres humains
  - Nouvelles du terrain
- Namur 5
  - Merci, messieurs-dames  
du gouvernement
- Nos droits 6
  - L'hébergement des enfants
- La page des enfants 7
  - Les mamans racontent
- Ça se passe - petites nouvelles 8

## EDITORIAL

## D'ANDENNE

# RETOUR AU COCON FAMILIAL

**" Que faire lorsqu'un de vos enfants se retrouve à la rue ? "**  
*Une militante raconte...*

### SOLUTION PROVISOIRE !

Une de mes filles travaillait en ville dans le secteur Horeca. Et un jour, elle m'a téléphoné qu'elle n'avait plus de logement, que la propriétaire allait la mettre dehors. J'ai demandé à mon compagnon ce qu'il en pensait et il était d'accord qu'elle revienne à la maison. On est allé la chercher le jour même avec ses bagages. En arrivant, elle m'a dit que c'était provisoire en attendant de trouver un appartement. Elle est tout de même restée un an. Mais récemment, elle est partie. Je sais que ce n'est pas définitivement parce qu'elle a toujours son domicile ici.

C'est vrai qu'elle donnait un coup de main pour le ménage, qu'elle intervenait et qu'elle intervient toujours dans les frais de loyer en donnant 100 euros par mois (étant donné qu'elle n'a pas effectué son changement de domicile). En effet, je vis dans un logement social et le coût est lié aux revenus du ménage.

Son ami voudrait qu'ils vivent ensemble mais elle n'est pas tellement d'avis. Peut-être va-t-elle bientôt se décider ?

Elle n'est pas la seule. Un de mes fils est aussi revenu à la maison. Il s'est séparé de son amie et est allé chez un copain. Mais il s'est disputé avec lui et donc, il est revenu ici un certain temps. Maintenant, il est parti avec sa sœur mais je suis certaine qu'il va revenir parce qu'il m'a dit que ce n'était que pour un mois. Il ne paie pas son loyer parce qu'il n'a pas son domicile ici et ne participe à rien. La prochaine fois, s'il revient, j'aimerais quand même qu'il intervienne un peu aux frais de nourriture par exemple. C'est vrai qu'il devait être perdu et qu'il ne savait pas vers qui se tourner... Alors que fallait-il faire ? Ce n'est facile ni pour lui, ni pour personne !



### UN DE PLUS !

Ce n'est pas tout puisque j'ai aussi mon petit-fils qui est chez nous. Il a eu des problèmes de loyer qu'il ne savait plus payer et il s'est retrouvé dehors. Il a d'abord été chez son père mais ce dernier a eu du mal de l'accepter parce qu'il pensait qu'il touchait à la drogue... Il est donc arrivé en pleurant à la maison en disant qu'il ne savait pas où aller. Que faire ? Je l'ai donc accueilli. Il n'a pas non plus son domicile ici. Sinon, je ne sais pas combien je paierais de loyer avec tout ce monde domicilié chez moi. Je crois que ma pension entière y passerait.

Mon petit-fils aimerait retrouver un petit appartement pour avoir de nouveau son indépendance mais ce n'est pas facile car il n'a que son chômage et le prix des loyers est exorbitant. Ici, il reçoit ses amis mais il ne fait pas ce qu'il veut, ce qu'il a envie... Lorsqu'il vivait seul, il me téléphonait pour me dire qu'il n'avait plus rien à manger. Alors, j'allais le chercher et je faisais des courses avec lui...

Désormais, il ne reste plus que mon petit-fils mais il arrive qu'on se retrouve deux fois plus de monde que la normale. J'espère qu'ils ne vont pas revenir tout de suite, qu'ils vont me laisser respirer un peu. J'ai parfois l'im-

pression d'être dans une auberge. En plus de tout cela, j'ai des problèmes de santé (dépression...)... !

### CONSEQUENCES

Naturellement, mon loyer a augmenté et maintenant au lieu de 250 euros, je donne 400 euros. Mais il n'y a pas que cela... J'ai reçu ma facture d'eau et elle a fameusement augmenté. En effet, tous les jours, c'était un ou l'autre qui prenait un bain.

Mais un bain par-ci, un bain par-là... ça va vite ! J'ai dû prendre un arrangement de paiement avec la société qui a accepté. Le nombre de bouches à nourrir aussi a grandi et ce n'est pas évident car tout augmente toujours.

J'ai un bon cœur et je ne sais pas dire non. Parfois, je suis en désaccord avec mon ami et il y a des tensions. Mes autres enfants me disent que je ne devrais pas accepter que leurs frères ou sœurs reviennent. Qu'ils devraient se débrouiller pour trouver un logement comme eux l'ont fait. Mais je suis une maman et une grand-mère... Je n'ai tout de même pas un cœur de pierre. Mais j'aimerais qu'ils se casent tous pour qu'on puisse un peu profiter de notre vie à deux.

Une militante.

## TEMPS D'ARRRET

*Dire ce qu'il y a de fabuleux dans chacune de nos vies.*

Qui dira les solidarités tissées dans nos familles et sur lesquelles nous pouvons compter dans les coups durs comme dans les moments de joie si nous les taisons?

Qui dira les petites et les grandes réussites de nos enfants pour se faire une place dans les milieux scolaires malgré l'incompréhension et les rejets liés à la pauvreté si nous ne les partageons pas?

Qui dira les combats journaliers de nos parents pour garantir le toit, le chauffage, la nourriture, les soins... pour toute leur famille si nous ne souvenons pas?

Dire ce qu'il y a de fabuleux dans chacune de nos vies, c'est ce message que des personnes du centre culturel de Sambreville sont venues nous partager.

En effet, elles sont parties à la rencontre de plus de 120 femmes de 13 nationalités différentes qu'elles ont interrogées sur leur souvenirs de leur pays d'origine, pourquoi elles sont parties, comment elles sont arrivées et comment elles ont été accueillies ici.

C'est avec énormément d'émotion que toutes ces femmes ont témoigné. L'une d'elle, les larmes plein les yeux avoue : «cela fait 35 ans que j'attends de pouvoir raconter cela.»

De toutes ces rencontres est né un recueil de mémoires collectives et une exposition photo nommée «Elles étaient une fois...»

Nous les avons découverts lors du temps d'arrêt organisé à LST en janvier et ce fut l'occasion d'échanges très

riches à propos des différentes cultures et de notre ouverture à les accueillir.

Pour vous procurer ce recueil ou voir l'expo, contactez le centre culturel de Sambreville au 071/260 369.

«Au regard de tout ce que vous nous témoignez après être arrivées en Belgique, nous ne pouvons que nous montrer extrêmement humbles envers vous. Pour échapper à l'innommable, vous avez revendu le peu que vous possédiez. Vous avez payé des sommes absolument scandaleuses à des passeurs sans scrupule. Vous vous êtes cachées des soldats.(...) Votre unique désir est d'en finir avec l'épouvantable fracture ayant écartelé votre existence entière, de rentrer chez vous, de ne déranger personne et de vivre en paix.»

extrait de «elles étaient une fois».

## JE SOUDE DES BATEAUX. LA LUMIERE EST BELLE, MAIS ELLE FAIT MAL AUX YEUX.



*«Comme un cadeau» regroupe des photos des jeunes de LST et des jeunes marocains accueillis dix jours en Belgique.*

*Voici une photo prise par André*

J'ai choisi de faire une photo sur le chantier naval, parce que c'est là que je travaillais. Je suis encore à l'école, en option ferronnerie. J'ai fait un stage de deux mois dans ce chantier naval. J'aimais beaucoup travailler sur chantier. J'aimais ce que je faisais. Et les gens avec qui je travaillais. Parfois, on m'engueulait, mais j'ai l'impression que c'était surtout pour me tester. Est-ce que je tiendrais le coup ? Est-ce que je ne vais pas abandonner tout de suite ? J'allais travailler en vélo, je devais me lever vers 5 heures du matin. Et je rentrais fatigué, le soir. Plus tard, je veux trouver du boulot. Autour de moi, il y a peu d'adultes qui ont encore un emploi. A part mes professeurs.

Moi, plus tard, je trouverai du boulot. Un de mes copains en a parfois le week-end, il dit qu'il apprend plein de choses. Dans les usines, ils ont des machines que je n'ai pas encore pu utiliser. J'aimerais encore apprendre.

Et puis, je veux trouver du travail stable pour me mettre en ménage et avoir une famille.

**DE CINEY-MARCHE**

**NOUS SOMMES DES ETRES HUMAINS**

*Les gens du Nord font écho à l'article de C, J et Fabien titré*

**" Nous sommes des êtres humains "**

Dans le Nord de la France, il existe le même phénomène, des familles occupent des caravanes à l'année, parfois depuis plusieurs années faute de n'avoir pas trouvé de logement.

Nous avons eu l'occasion d'ailleurs avec LST d'organiser une journée d'échange avec Albert, Raphaël et bien d'autres pour rencontrer des familles sur le terrain de camping de Cappelle en Pévèle... Cet échange était riche en humanité, en simplicité....

**LES CONDITIONS DE VIE**

Les conditions de vie en caravane sont difficiles, les familles se battent tant bien que mal pour obtenir un logement mais ... elles se résignent au silence et subissent parfois car fatiguées de quémander, désespérées de n'avoir pas trouvé une réponse à leurs souffrances.

Aussi l'Antenne Est du Pact s'était fait le porte voix de toutes ces familles et a engagé une action de recensement mais aussi auprès des acteurs institutionnels... oui mais voilà les préoccupa-

tions politiques ne sont pas la détresse des familles, ni leur mal-logement....

**LA REPONSE POLITIQUE**

C'est la langue de bois qui prévaut, tout le monde dit " oui on sait " mais que font-ils alors pour changer les choses ?

Malgré les relances, l'insistance... l'Antenne Est se voit démunie et le constat est fait : il existe un manque

d'engagement institutionnel manifeste face à la détresse des " êtres humains ", on ne demande pas grand-chose, juste qu'il y ait un engagement politique fort permettant de trouver les moyens de développer de véritables solutions durables de relogement de toutes ces familles.....

Milouda



**NOUVELLES DU TERRAIN**

**L'ATELIER LOGEMENT**

Ce 14 janvier, nous nous retrouvons pour notre deuxième atelier logement chez Albert à Heure. En partant de l'histoire de logement de chacun, nous voulons questionner les politiques de logement pour les plus pauvres. Autrement dit, peut-on déceler dans ce que vivent les familles et les personnes pauvres les signes d'une véritable politique de promotion des plus pauvres à travers le logement ? A l'écoute notamment de l'histoire de J., nos premiers constats sont alarmants : il y a plus d'un an, elle a été expulsée d'une maison du

CPAS. Le bourgmestre et le président du CPAS se sont engagés sur la vidéo que nous avons visionnée à rechercher un logement avec elle, à l'accompagner. A l'heure actuelle, elle est toujours sans domicile et dort dans un garage. Entre nous, nous sommes solidaires et lorsque nous nous rencontrons, nous cherchons des solutions ensemble pour améliorer une situation. Mais nous voulons qu'il y ait des solutions pour tous.

**A BASTOGNE**

Pas à pas, des militants de LST inscrivent des solidarités avec les plus

pauvres et commencent à organiser le rassemblement dans la région de Bastogne. Ça a commencé par des rencontres dans les campings, puis en ville dans la cité de logements sociaux. Nous commençons aussi à rencontrer des membres d'autres associations. Ceux-ci se révoltent et se questionnent comme nous sur l'accès des plus pauvres aux droits élémentaires et sur la pratique de certaines institutions qui ont pour mission d'intervenir par rapport à la pauvreté.

Fabien Lardinois

**DE NAMUR**

**C'EST L'EMPLOI QUI EST INDISPONIBLE,  
PAS LES CHOMEURS**

*C'est comme si on ferme la porte à clé  
et on te demande de sortir*



Caricature offerte par Lismonde tirée du tract de la manifestation de la CSC

Tout en marchant, une permanente de la CSC nous disait son désarroi : «Si nous étions en période de plein emploi, il serait compréhensible d'entendre ce genre de discours mais c'est loin d'être le cas... A Charleroi, il y a 20.000 demandeurs d'emploi et partout on ferme, on restructure.

Malgré cela les chomeurs seraient des profiteurs... Qu'ils viennent voir si c'est si confortable que ça comme situation! Il y a peut-être un tout petit pourcentage de chomeurs qui profitent de la situation tout comme il y a des gens qui font de la fraude fiscale et qui ne sont pas punis».

Si les chômeurs sont poussés à tricher c'est pour garantir leur minimum vital, ce qui n'est certainement pas le cas des fraudeurs.

**OU SONT-ILS ?**

Depuis plusieurs années, on parle de lutter contre la pauvreté.

Lors des élections législatives 2003, le gouvernement avait annoncé la création de 200.000 emplois.

Apparemment, les 200.000 nouveaux emplois se sont transformés comme par magie en 200.000 chômeurs en moins.

Malgré ce que veulent nous faire croire les médias et le politique, le chômage est loin d'être résolu. Si l'on écoute le Ministre Frank Vandenbroucke et quelques uns de ses compères, le chômeur est responsable de son chômage et est un fainéant qui ne veut pas travailler.

Certains disent même que le chômage est une maladie transmise génétiquement. Ce nouveau projet de loi présenté comme un plan d'accompagnement par ses créateurs ressemble étrangement à une chasse aux sorcières.

En effet, pour le chômeur qui ne parviendra pas prouver «sa bonne

volonté à trouver un emploi», ses allocations de chômage lui seront, au bout d'une certaine période, supprimées.

**COMMENT PROUVER QU'ON CHERCHE UN TRAVAIL ?**

S'il n'est pas facile de trouver un emploi de nos jours, il est encore plus difficile de prouver que l'on en a cherche un. A ce sujet, aucune précision n'a encore été apportée par le gouvernement.

Tout ce que l'on peut dire actuellement, c'est que le demandeur d'emploi doit se métamorphoser en trouveur d'emploi s'il ne veut pas voir sa seule source de revenu envolée.

Affaire à suivre...

**RASSEMBLONS-NOUS**

Ce mercredi, nous sommes allés avec quelques militants de LST à la manifestation organisée à Charleroi par la CSC pour faire entendre notre désaccord avec ces mesures révoltantes.

**ET LA SECURITE SOCIALE ?**

Nous assistons à un nivellement par le bas de notre sécurité sociale sur celles d'autres pays européens. Alors n'est-ce pas là la réelle cause : il faut faire des économies et saquer dans cette sécurité sociale mais sans l'avouer ouvertement.

Et c'est bien facile de faire payer le prix aux plus pauvres puisque la caricature du chômeur paresseux et profiteur a été si bien entretenue.

La victime est donc toute désignée et si facile à coincer puisqu'elle n'a pas l'occasion de faire grève ni de lieu comme les travailleurs pour se rassembler, se concerter et faire pression.

Des militants

## NOS DROITS

### L'AIDE JURIDIQUE

*Je souhaite aller en recours, mais je n'ai pas les moyens.  
Ai-je droit à une aide? Que dois-je faire?*

- Je souhaite faire un recours contre la décision du CPAS qui me refuse ma caution locative. Quels seront les frais d'avocat ?

- Chaque avocat fixe librement ses frais (courriers, dactylographie, déplacements) et ses honoraires. L'ordre des avocats a élaboré des critères indicatifs: l'importance financière du litige, la difficulté des problèmes posés, le temps consacré par l'avocat, le résultat obtenu.

- Et ceux qui ne peuvent pas payer?

-Le droit d'accès à la justice est un droit fondamental. Chacun doit pouvoir faire valoir ses droits et se défendre devant les tribunaux. Une loi organise l'aide juridique pour les personnes qui ne savent pas se payer un avocat.

- Et concrètement ?

-L'aide juridique prend deux formes :

- L'aide juridique de première ligne : il s'agit d'une consultation auprès d'un avocat au terme de laquelle celui-ci donne un premier avis juridique sur la situation, ou des informations de base sur les procédures possibles.

Jusqu'au 31 décembre 2003, une participation financière de 12,50 euros était demandée. Désormais, cette première

consultation est gratuite pour tout le monde.

- L'aide juridique de deuxième ligne : il s'agit d'une assistance dans une procédure judiciaire

- Où faut-il aller pour avoir un avocat gratuit ?

-Chaque barreau d'avocats organise un bureau d'aide juridique. Ses permanences se tiennent en principe dans la Maison de Justice.

Certains CPAS tiennent aussi des permanences. Il faut se renseigner pour en connaître l'adresse et les heures d'ouverture.

- Et en cas d'urgence ?

- En cas d'urgence, le président du bureau d'aide juridique peut, même par téléphone, désigner un avocat dans le cadre de l'aide juridique. Cet avocat vérifiera si les conditions sont remplies.

-*J'ai déjà entendu dire que les avocats gratuits étaient de jeunes avocats sans expérience...*

- Plus maintenant : à côté des avocats stagiaires (durant leur 3 premières années de stage) qui peuvent d'office être désignés dans le cadre de l'aide juridique, tout autre avocat peut également choisir de travailler dans le cadre de l'aide juridique.

Il faut se renseigner auprès de l'avocat consulté pour savoir s'il accepte de se faire désigner dans le cadre de l'aide juridique.

- Que faire si on me refuse l'aide juridique ?

- Un recours est prévu devant le tribunal du travail, qui vérifie si les conditions de l'aide juridique prévues par la loi sont ou non remplies.

- Et quelles sont les conditions financières pour avoir droit à un avocat gratuit ?

- Nous en reparlerons le mois prochain.

Philippe Versailles

Pour l'arrondissement judiciaire de Namur:

Les permanences de l'aide juridique se tiennent :

à la MAISON DE JUSTICE, bd Frère Orban, 5 à Namur (accueil au 2<sup>e</sup> étage) les lundi, mardi, jeudi et vendredi à 11 h 00.

Il est préférable de s'y présenter AVEC son certificat d'indigence (à obtenir à l'administration communale de son domicile), ou toute preuve de ses revenus.

**QUE CELUI OU CELLE QUI SAIT LIRE, LISE ET PARTAGE CE JOURNAL  
AVEC CELUI OU CELLE QUI N'A PAS PU APPRENDRE À LIRE.**

#### AGENDA DES PROCHAINES REUNIONS CAVES DANS LES DIFFERENTES REGIONS

##### ANDENNE

Le mardi 2 mars à 20h00

16 mars à 20h00

30 mars à 20h00

##### CINEY-MARCHE

Le lundi : 1<sup>er</sup> mars à 20h 30

15 mars à 20h 30

29 mars à 20h 30

##### NAMUR

Le mardi 9 mars à 20 h00

23 mars à 20h00

**...LA PAGE DES ENFANTS...**

**LES MAMANS RACONTENT**

*Une fois n'est pas coutume dans ce journal :  
ce sont des mamans qui font la page des enfants.*

*Elles ont écrit  
des textes  
sur leurs enfants,  
comment  
elles les voient,  
leurs bêtises,  
les rêves  
qu'elles ont  
pour eux également.*

Elle est belle ma fille.

Elle est douce comme un



fier

Elle est douce comme un



sauvage,

Elle est têtue comme un  
Elle est bien ma fille.



courageux.

*En voici  
quelques  
extraits :*

Ils



comme des marmottes



Mes enfants sont copains comme cochon.



Mais au final, mes enfants sont

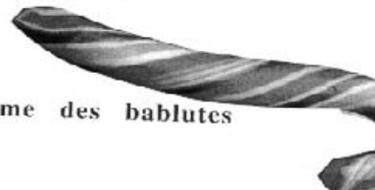
beaux comme des Dieux capricieux



et j'en suis fier.

Ils sont bien mes enfants.

Mes enfants sont sucrés comme des bablutes  
collants (sucre d'orge)



ILS SONT BIEN, NOS ENFANTS !

ILS SONT BIEN, NOS ENFANTS !

## Ça se passe ...

### C'EST LE TOUR D'ANDENNE

Ce jeudi 5 février, c'était l'inauguration de l'exposition des 20 ans du mouvement de Luttes-Solidarités-Travail, à Andenne.

Les invités ont été accueillis par un spectacle musical organisé par les ani-

mateurs et les enfants de la bibliothèque de rue.

Après un petit discours et le verre d'amitié, nous avons pu déambuler à travers l'exposition et découvrir les œuvres de l'atelier d'Andenne.

### QUE NE FAUT-IL PAS ENTENDRE !

Lors de la dernière cave à Namur, un militant avait enregistré l'émission Controverse de RTL. Ce débat télévisé concernait les nouvelles mesures pénalisant encore une fois les chômeurs.

Etaient présents sur le plateau, le Ministre Vandenberghe, un représentant de la Fédération des entreprises belge, des témoins, une parlementaire Ecolo, les présidents des deux syndicats (FGTB et CSC).

Une phrase nous a vraiment donné une baffe «les chômeurs sont génétiquement paresseux». Que ne faut-il pas entendre de la part de quelqu'un qui ne sait pas ce que c'est de vivre avec des allocations de chômage alors qu'une minorité se partage 80 % du PNB (produit national brut).

## Petites nouvelles

### Ciney-Marche

#### NAISSANCE

Ce 30 novembre 2003, une petite MARA est née chez Chantal Cornet, Cedric Losange et Léo.

Bienvenue à MARA sur le chemin de la vie. Félicitations aux parents.

### Namur

#### LOGEMENT

Ça y est ! Ils peuvent enfin emménager ! Après plusieurs mois de recherches, Stéphanie et Thierry ont trouvé un autre logement. Nous leur souhaitons bon vent.

#### DECES

Le 8 janvier 2004, Alex Dresse nous a quittés. Alex, nous le rencontrions souvent dans le souterrain de la gare de Namur. Il a beaucoup galéré, et il venait de retrouver un logement.

A sa famille et à ses amis, nous témoignons de notre sympathie.

Joseph Hennart, le grand-père de Cécile Parent, est décédé le 30 janvier 2004. LST présente ses condoléances à toute la famille.

## "LA MAIN DANS LA MAIN" le Quart-Monde en mouvement

### Ont participé à ce numéro

d'Andenne :

l'équipe d'Actualités Andennaises,  
de Ciney-Marche :

Albert, Benjamin

de Namur :

Alain, André, Andrée, Bernadette, Blanche, Cécile, Eric, Fafou, Isabelle, Julie, Marina, Myriam, Patricia, Philippe, Sabine et l'équipe de rédaction et d'envoi

### Abonnement :

Abonnement de soutien

fixé à 14,85 Euros/an

Cpte : 001-1237833-92

Luttes-Solidarités-Travail

64, rue Pépin

5000 NAMUR

Tous dons de plus de 30,00 Euros sont déductibles des impôts

via le compte suivant pour les deux projets :

Cpte : 250-0083038-91

Veuillez alors les adresser à :

CARTAS SECOURS francophone délégation de NAMUR -LUXEMBOURG

Pour NAMUR :

mention : projet n° 05/65 (LST)

Pour ANDENNE:

mention : projet n° 178 (LST Andenne)

### Nos adresses de contact :

#### A Andenne :

L.S.T. Andenne asbl

Luttes-Solidarités-Travail Andenne

Rue d'Horseilles, 26 - 5300 ANDENNE

Tél. : 085/84.48.22

andenne@mouvement-LST.org

#### A Ciney-Marche :

L.S.T. Ciney-Marche asbl

Rue de Monin, 96 - 5362 ACHET

Tél. : 083/61.10.85

ciney-marche@mouvement-LST.org

#### A Namur :

L.S.T. asbl

Luttes-Solidarités-Travail

Rue Pépin, 64 - 5000 NAMUR

Tél. : 081/22.15.12

namur@mouvement-LST.org

#### A Tubize:

Claire et Jean-François Funck

Rue du Centre, 19 - 1460 Virginal

Tél. : 067/64.89.65

tubize@mouvement-LST.org

### Chers lecteurs

**N'hésitez pas à nous contacter...**

**Nous attendons vos articles, vos remarques, un petit coup de fil...**

Traitement des photos et impression :

IMPRIBEAU Ste-Ode • 061/68.88.35

Avec le soutien

de la Communauté Française (Ministère de la Culture et des Affaires Sociales)

et de la Région Wallonne (direction générale de l'économie et de l'emploi).

Bonne lecture !